



Mondercange, le 11 septembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 14 septembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

En passant par la rue d'Esch à Mondercange, force est de constater qu'à certains endroits les corps lumineux des réverbères disparaissent dans les cimes des arbres. Sachant qu'une bonne visibilité est une prémisses pour garantir la sécurité des usagers de la voie publique, il est indispensable d'assurer un bon éclairage surtout des passages pour piétons.

A notre avis, cette condition n'est plus remplie pour le passage situé à hauteur de la maison no 54 dans la rue d'Esch.

Dans beaucoup d'autres communes, les responsables communaux ont pris des mesures pour augmenter la visibilité de la signalisation des passages pour piétons. Le dispositif servant à renvoyer la lumière par réflexion tel qu'il est représenté sur la photo ci-contre nous semble constituer un bon moyen pour y arriver.



A hauteur de la maison 90, la problématique des têtes de réverbères cachés par la verdure touche l'arrêt de bus « Dirbett » qui la nuit reste plongé dans l'obscurité. A ce qu'on nous dit, il n'est pas rare que les bus ne s'arrêtent pas puisque les chauffeurs ne voient pas les passagers en attente.



Etant donné l'urgence de la situation, les Conseillers socialistes demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que les services communaux compétents seront chargés à court terme de faire procéder à la taille des arbres empêchant l'éclairage adéquat du passage pour piétons situé à hauteur de la maison no 54 et de l'arrêt de bus « Dirbett » à hauteur de la maison 90 dans la rue d'Esch à Mondercange ?
- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins entend adhérer à la proposition des Conseillers socialistes tendant à pourvoir les passages pour piétons de dispositifs améliorant la visibilité voire la sécurité ?
- au cas où le Collège des Bourgmestre et Échevins ne serait pas enclin à reprendre cette suggestion, serait-il néanmoins d'accord à soumettre la question à l'avis de la commission de la circulation ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti socialiste,

Danielle BECKER-BAUER

Marc BIEVER

Marc FANCELLI

Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK